



# Compte-rendu de la réunion du Conseil interdépartemental syndical (CIDS)

tenue le 28 janvier 2014 au local 2-28-228

## Présences (35) :

Caroline Poupart (Arts visuels), Annie-Chantal Guibord (Biologie), Joannie Roberge (Danse), Liette Bergeron (Français), Sylvain Charbonneau (Français), Josée Morais (Graphisme), Josée Lebrun (Histoire), Thierry Roy (Économie), Carol Cochrane (Langues modernes), Martin Fontaine (Mathématiques), Nathalie De Grâce (Musique), Michel Caron (Musique), Mathieu Deschamps (Physique), Kim Noël (Psychologie), Kaven Hébert (Sciences sociales), Jean-François Desroches (Techniques de bioécologie), Andrée Thériault (Techniques de bioécologie), Alain Michaud (Techniques de génie mécanique-maintenance industrielle), Olivier Domingue (Techniques de laboratoire : Biotechnologies), Catherine Fleury (Techniques de réadaptation physique), Valérie Boisvert (Techniques de réadaptation physique), Jupiter Nakhla (Techniques de réadaptation physique), Jeannine Gouin (Techniques d'éducation à l'enfance), Karmen Bédard (Techniques d'éducation spécialisée), France Fortin (Techniques d'inhalothérapie), Pauline Rivard (Technologie du génie civil), Caroline Patry (Technologies de laboratoire : Analyses biomédicales), Richard Cloutier (Technologies du génie électrique), Yves Lafond (Technologies du génie électrique), Jean-Thomas Courchesne (Exécutif), Julie Dionne (Exécutif), Dominique Dubuc (exécutif), Sophie Gagnon (exécutif), Steve McKay (exécutif), Philippe Langlois (exécutif).

Compte-rendu de la rencontre préparé par Jean-Thomas Courchesne.

## 1. Dérangement 21.

---

Steve McKay éclaire le processus administratif de la relativité salariale et explique les événements qui ont mené au dépôt du rangement 22 et non plus 21.

Les membres ont de la difficulté à se positionner parce que les enjeux sont très complexes et les processus sont opaques. Concrètement, les membres ne comprennent pas les issues possibles du processus. Le rang et son impact sont trop abstraits. L'information est en effet très compliquée et il y a des enjeux stratégiques à tout communiquer aux membres. Peut-être faudrait-il inclure un texte dans un *Quand les profs...* pour éclaircir le processus à l'ensemble des membres.

À la FNEEQ, les débats sont divisés entre la trêve momentanée des moyens de pression ou entre la gradation des moyens de pression. La proposition du regroupement est à l'effet de maintenir la mobilisation mais de suspendre les moyens de pression. Steve McKay présente la proposition du SPECS-CSN à des fins de discussions.

Il y a toujours de la confusion à savoir quels sujets appartiennent à la relativité salariale et quels sujets appartiennent à la négociation. Nos exigences sont-elles recevables dans un contexte hors-négociation?

Quels moyens de pression nos membres sont-ils prêts à suivre? Certains se sentent déjà prêts à passer aux moyens lourds. On revient à la question de l'information dans les départements pour prendre une décision éclairée. Est-ce que les membres comprennent les nuances et les subtilités des enjeux pour prendre une décision éclairée? Est-ce que les exigences établies sont satisfaisantes?

Certains membres ont plus de malaise avec la deuxième partie puisqu'à première vue, ça ressemble beaucoup à des enjeux de négociation.

Le changement de cap du Conseil de trésor ouvre une brèche dans laquelle il faut s'infiltrer pour garder notre rapport de force au cas où on en aurait besoin. Est-ce que c'est sérieux de faire la montagne russe avec les moyens de pression en relâchant ou réactivant les moyens de pression.

## 2. Fondation et Desjardins.

---

Le temps manque. Steve McKay explique comment le syndicat a refusé de donner accès à tous les membres au nom de Desjardins de manière à améliorer la chance de la Fondation d'obtenir un don de la Fédération des caisses.

- Considérant la décision initiale du Conseil du trésor de dévaluer la profession d'enseignant collégial du rangement 22 au rangement 21;
- Considérant la mauvaise foi manifeste du Conseil du trésor lors de ses interventions médiatiques portant sur le processus d'évaluation de la relativité salariale, en particulier en ce qui a trait à la nature de notre tâche d'enseignantes et d'enseignants et les impacts supposément nuls sur notre revenu;
- Considérant la duplicité dont ont fait preuve les négociateurs du Conseil de trésor lors des discussions des derniers mois avec les représentants de la FNEEQ, particulièrement lors des rencontres du 4 décembre et du 6 et 7 janvier 2014;
- Considérant que l'évaluation au rangement 22 par le Conseil du trésor est très inférieur au rangement lorsque la FNEEQ évalue elle-même l'ensemble de notre tâche;
- Considérant que le Conseil du trésor ne s'engage pas de manière formelle à reconnaître adéquatement les diplômes de maîtrise et de doctorat en corrigeant la distorsion affectant les échelons 18, 19 et 20 de notre échelle salariale;
- Considérant que les membres du SPECS-CSN exigent une échelle salariale propre qui reconnaît l'appartenance des enseignantes et enseignants du réseau collégial au système de l'enseignement supérieur;
- Considérant, à la lumière des événements des derniers mois, que seuls les moyens de pression semblent être entendus par le Conseil du trésor:

## **Le SPECS-CSN exige que:**

1. Le Conseil du trésor transmette rapidement aux négociateurs de la FNEEQ sa nouvelle analyse qui justifie l'évaluation de la profession d'enseignant au collégial au rangement 22 plutôt que 21 et qui servira de position initiale lors des travaux de la table nationale sur la relativité salariale.
2. Le Conseil du trésor engage rapidement des discussions productives visant une juste reconnaissance des diplômes de maîtrise et de doctorat ainsi que la correction de la distorsion actuelle de notre échelle salariale.
3. Le Conseil du trésor engage rapidement des discussions productives dont l'objectif est la création d'une échelle salariale propre à la profession d'enseignant collégial.

Si le regroupement Cégep de la FNEEQ juge que ces conditions ne sont pas remplies, le SPECS-CSN entreprendra des moyens de pression en accord avec le plan d'action adopté par le regroupement Cégep de la FNEEQ.

**RÉUNION EXTRAORDINAIRE  
DU REGROUPEMENT CÉGEP  
RECOMMANDATIONS ADOPTÉES**

24 janvier 2014

Hôtel Pur, Québec

---

**3. STRUCTURE SALARIALE**

Que le regroupement cégep demande à ses syndicats de poursuivre la mobilisation vers l'atteinte des objectifs concernant la structure salariale, mais que les moyens de pression tels les sorties médiatiques, les rencontres avec les députés, les envois de plaintes au secrétariat du Conseil du trésor, et la suspension et la perturbation des activités autres que celles liées à l'enseignement soient suspendus afin de poursuivre nos discussions avec le Conseil du trésor d'une part sur les relativités et d'autre part sur les échelons de maîtrise et de doctorat.

Qu'une actualisation du plan de mobilisation soit présentée au regroupement des 30 et 31 janvier 2014 prévoyant des moyens d'action lourds à mettre en œuvre advenant qu'il y ait un recul ou un blocage de la part du Conseil du trésor dans les discussions sur notre structure salariale dans le but d'atteindre nos objectifs à plus long terme.